UQAR-INFORMATION

HEBDOMADAIRE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

18e année, numéro 3

Lundi, 15 septembre 1986

Nouveau procédé industriel

La Compagnie MIL Industriel, le gouvernement québécois et l'UQAR viennent de s'associer dans un projet de développement industriel. Le député du comté de Rimouski, monsieur Michel Tremblay, a annoncé la semaine dernière, à Rimouski, au nom du ministre responsable du développement régional, monsieur Marc-Yvan Côté, l'octroi d'une subvention de 65 000 \$ à l'UQAR.

Cette aide financière, provenant du Fonds de développement régional (FDR) de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), servira au développement et à la mise au point d'une machine à micro-formage des tôles de grandes dimensions et d'une épaisseur pouvant atteindre jusqu'à deux pouces.

En 1984, monsieur Paul Fleury, de Montmagny, constructeur naval de voiliers en acier, a mis au point un nouveau procédé de formage des tôles à froid. Ce procédé permet de courber des tôles d'acier destinées aux coques des navires. Il est rapidement apparu que cette technique pouvait résoudre de nombreux problèmes de fabrication dans l'industrie navale. La relative simplicité de la machine permet de réduire considérablement le coût de formage des tôles. Elle rend aussi plus facile le travail des ouvriers.

L'UQAR et le concepteur du procédé se sont associés à MIL Industriel, (usine Sométal à Rimouski), afin de s'assurer que cette technique réponde aux besoins d'un ensemble d'industries susceptibles d'en bénéficier. La machine pourrait en effet servir non seulement



Messieurs Paul Fleury, Michel Tremblay et Guy Massicotte.

dans l'industrie navale, mais aussi dans les industries alimentaire, pétrolière, etc.

Pour monsieur Tremblay, le présent projet représente une perspective de développement importante pour l'Est-du-Québec. "Il s'agit d'un apport majeur qui fournira un avantage technologique d'envergure aux entreprises du secteur de la construction navale et qui pourra contribuer à leur relance, particulièrement dans le contexte du renouvellement progressif de la flotte de pêche québécoise et de l'apparition, en nombre croissant, de bateaux en acier."

Pour le recteur de l'UQAR, monsieur Guy Massicotte, un tel projet permet surtout à l'Université de développer une expertise dans le domaine technologique, un secteur dans lequel l'Université n'est pas tellement intervenu jusqu'à maintenant.

"L'Université a avant tout un rôle de support dans ce projet", précise Jean-Louis Chaumel, professeur à l'UQAR, qui s'intéresse à ce projet depuis plus d'un an. Le rôle de l'Université est de coordonner les activités, de trouver des modes de financement, d'analyser sur ordinateur la conception et la fabrication de la machine. Sur ce dernier point, il est possible que le Cégep de Rimouski fournisse son expertise.

Chez MIL Industriel, on estime que la première machine pourrait être en fonction d'ici un an. Si tout va bien, d'autres machines pourraient être fabriquées et mises en vente à l'étranger.

Le coût total du projet actuel est évalué à 150 000 \$; MIL Industriel y investira 40 000 \$ et 1'UQAR 45 000 \$ (sous la forme d'une contribution d'un professeur et de certains services internes). La subvention du Gouvernement du Québec sera répartie sur deux ans, soit 35 000 \$ en 1986-1987 et 30 000 \$ en 1987-1988.

Avis aux étudiants

La présente est pour vous aviser que tout étudiant régulier à temps complet ou à temps partiel pourra, pendant la période du 8 septembre au 19 septembre 1986, poser sa candidature pour siéger à la Commission des études.

Quatre postes sont réservés aux étudiants à la Commission des études. De ces quatre postes, trois sont réservés aux étudiants du 1er cycle et un aux étudiants des 2e et 3e cycles. Toute candidature doit être posée par écrit, signée par le candidat, contresignée par trois autres étudiants réguliers et déposée au secrétariat général (Bureau D-208) avant 17 h le 19 septembre 1986. Les candidats seront informés dès le lendemain des candidatures reçues. Les candidatures seront rendues publiques par affichage, par la radio étudiante et par publication dans La Feuille et UQAR-Information. S'il y a lieu, ces candidatures seront soumises à une élection auprès des étudiants le mercredi 1er octobre 1986. Un bureau de votation sera ouvert à cette fin dans le grand hall (Atrium) de l'Université de 9 h 30 à 13 h 30, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h à 21 h.

Les candidats seront informés dès le lendemain des résultats de l'élection. Ces résultats seront rendus publics par affichage, par la radio étudiante et par publication dans La Feuille et UQAR-Information. Les candidats élus seront soumis aux instances concernées pour nomination.

Je vous invite à participer à cette élection. Soyez assurés de mon entière collaboration.

Bertrand Lepage Secrétaire général

N.B. Les candidats devront remettre, en même temps que leur
bulletin de candidature, leur
adresse et leur numéro de téléphone pour nous permettre
de communiquer avec eux ainsi
qu'un court texte de présentation (5 à 6 lignes) à publier avec l'annonce des candidatures pour permettre aux
électeurs (les étudiants) de
les identifier.

Étudiants : Assemblée générale

L'Association générale des étudiants de l'UQAR invite tous les étudiants et étudiantes à une Assemblée générale, le lundi 22 septembre, de 11 h 45 à 13 h 15, au Salon des étudiants (E-120).



Du 18 au 21 septembre, une vingtaine de spectacles sont organisés dans le cadre du Festival de jazz de Rimouski. Vic Vogel, Michel Petrucciani, Otimo, Jean Raboin et Serge Thibeault, Alan Gerber et Jim Zeller, la Gang Dixie, sont parmi les invités. Signalons en passant que le groupe de jazz brésilien Otimo sera à 1'UQAR le jeudi 18 septembre, à 17 h, pour donner une démonstration de son savoir-faire. Ce groupe jouera ensuite jusqu'au dimanche soir au bar Le sens unique, rue Cathédrale.

COOP

Assemblée générale

Vous êtes conviés à l'Assemblée générale annuelle de la Coopérative étudiante de l'UQAR qui aura lieu le mercredi 24 septembre à 16 h 15 au local E-120 (Salon étudiant).

N'oubliez pas d'apporter votre carte de membre car celle-ci est obligatoire pour assister à la réunion. Un goûter suivra l'assemblée.

Rappel

Les étudiants ou étudiantes qui désirent abandonner un ou des cours sans mention au dossier universitaire et avec remboursement, ou bien ajouter un ou des cours à leur inscription, ont jusqu'au 16 septembre 1986 pour effectuer de telles modifications.

Bureau du registraire

Conférences

Bernard Reymond, professeur de théologie à l'Université de Lauzanne, en Suisse, sera à Rimouski le mercredi 17 septembre prochain pour donner deux conférences. Le professeur Reymond est un spécialiste de la théologie moderne, plus précisément de la théologie protestante francophone. 13 h 30, au Salon des étudiants de 1'UQAR, monsieur Reymond parlera de "science et foi: vers de nouvelles positions du problème?". A 20 h, au Centre de pastorale (Grand séminaire), il présentera une conférence sur "le protestantisme et l'oecuménisme aujourd'nui". Le Module des sciences religieuses organise la première activité alors que le Département des sciences religieuses est responsable de la deuxième activité. L'entrée est libre.

Olivier Clément, professeur de théologie à St-Serge, Institut de théologie orthodoxe à Paris, donnera une conférence publique intitulée "La théologie et l'expérience de l'Esprit-Saint dans l'Orient chrétien". Monsieur Clément est un des plus grands spécialistes de langue française en théologie orthodoxe. Il est présentement en visite au Québec. Sa conférence sera présentée au Centre de pastorale (Grand séminaire), sur la rue St-Jean-Baptiste, le lundi 22 septembre, à 20 h. L'entrée est libre. Cette activité est organisée par le Département des sciences religieuses.

Le 4 septembre

Festival de la Rentrée 1986





Photos Claude Dionne

Opinion

Vive la Rentrée...

Comme je suis un petit nouveau à l'Université de Rimouski, c'est mardi le 2 septembre entre 9 h et 11 h que je devais me présenter pour l'inscription. Après une nuit de sommeil agité, je me suis levé tôt pour me présenter à l'université. J'étais très excité et j'attendais ce moment depuis longtemps.

Une fois arrivé à l'université, mon excitation s'est rapidement transformée en colère et en frustration. Voilà: je dois me rendre au gymnase mais pour ce faire, je dois faire la file derrière une foule qui se rend jusqu'à l'Atrium! Après une vingtaine de minutes, je commence à apercevoir les portes du gymnase. Déjà, j'étais révolté du manque d'organisation. "Nous vous attendions, nous vous accueillons" et c'est à nous d'attendre. Une fois à l'intérieur du gymnase, j'ai failli éclater de rire (ou en sanglots, je ne sais plus très bien) face au spectacle qui m'était offert: beaucoup d'autres personnes attendaient en d'autres files pour on ne savait trop quoi!!! Quatre fois j'ai dû recommencer ce manège, entouré de personnes impatientes et frustrées tout comme moi, pour récolter mon horaire et ma carte étudiante. Une heure et quart d'attente naïve pour deux



bouts de papier et par chance, on m'a dit que je pouvais aller chercher ma carte de l'association étudiante plus tard sinon l'attente se serait prolongée. De plus, je ne me suis pas inscrit aux autres activités car la perspective d'attendre et d'attendre encore m'a découragé. Enfin, Vive la rentrée...

Je crois qu'il convient d'afficher notre mécontentement face à des manques d'organisation aussi flagrants. Tout d'abord, il y avait deux fois trop de personnes qui travaillaient dans le gymnase; tous les documents auraient pu être distribués en un seul endroit. Également, ce processus long et pénible pourrait être modifié de façon à alléger et rendre plus agréables ces démarches. Par exemple, la distribution d'horaires et de cartes étudiantes pourrait être décentralisée vers les modules, ainsi chaque étudiant et étudiante pourrait rencontrer une personne de son module qui lui remettrait sa carte et son horaire. Pour les frais d'inscription, l'avance de 131 \$ pourrait être exigée par la poste avant la rentrée ou pendant la première semaine qui suit la rentrée. De cette façon, la rentrée pourrait certainement être plus intéressante.

J'ai vraiment été très déçu par l'accueil qui nous a été réservé et je souhaite grandement que cela soit différent pour les nouveaux et nouvelles de l'an prochain. J'espère que les personnes ayant le pouvoir de modifier cette structure entendront ce message et qu'elles y réagiront d'une façon quelconque.

Merci de votre attention,

Yvan Cloutier Étudiant

En bref_

Durant l'été, le gouvernement québécois a investi près de 10 millions \$ dans le Centre québécois de valorisation de la biomasse. Que ce soit dans le domaine forestier, agricole ou marin, que ce soit dans les déchets urbains (déchets domestiques, commerciaux ou industriels), il existe une quantité impressionnante de matériaux rejetés qui pourraient être utilisés à d'autres fins. Saviezvous par exemple qu'on peut obtenir du charbon en décomposant chimiquement les branches d'arbres et les déchets forestiers? Que des produits alimentaires peuvent être tirés des alques marines? Que les déchets de poissonneries peuvent servir comme moulée pour les animaux? Par ce Centre, le gouvernement a voulu développer les recherches sur la biomasse, pour en tirer le maximum au moindre coût. Les recherches où une entreprise et une université établissent une collaboration seront particulièrement valorisées. Quelques avenues à explorer: la transformation des résidus de poisson, les arômes et huiles essentielles, l'utilisation de la tourbe ou du fumier, etc. Plus de détails au Service de l'information de l'UQAR (D-402) ou à Québec: 657-3853.

L'expression "Est-du-Québec" porte à confusion. Certains l'utilisent pour décrire l'ensemble que forment le Bas-St-Laurent, la Gaspésie et les Iles-de-la-Madeleine. D'autres y ajoutent la Côte-Nord. Et pour d'autres, cette expression inclue la ville de Québec et tout ce qui est à l'est de la capitale... N'y aurait-il

pas lieu de trouver un mot qui exprime avec caractère et concil'entité Bas-St-Laurent sion Gaspésie - Iles-de-la-Madeleine. Par exemple, au Saquenay - Lac-St-Jean, on a trouvé le mot Sagamie pour décrire l'ensemble du territoire. Allons-y d'une proposition pour nommer notre péninsule: la Goélande. A la fois pour rappeler l'abondance de cet oiseau de mer (qoéland) dans nos paysages et pour évoquer (lande) nos étendues de terre sur lesquelles poussent à profusion les plantes sauvages. Avez-vous d'autres suggestions?

Nous offrons nos sympathies à Jacques Tremblay, professeur au Département des sciences religieuses, en deuil de son père, monsieur Albert Tremblay, de St-Clément. Il était aussi le beau-père de Marie-France Ouellet, secrétaire au Département des sciences de l'éducation.

Une carrière diplomatique pour le Canada, ça vous intéresse? Les étudiants qui désirent suivre un séminaire préparatoire à l'examen du Service extérieur du Canada doivent noter qu'un tel séminaire se déroulera à l'Université Laval, à Québec, le 29 septembre. Plus de détails au Service de l'information de l'UQAR (D-402) ou à Ottawa, au numéro (613) 232-3497.

Les présidents des trois Syndicats de l'Université sont présentement Jacques Roy pour le Syndicat des professeurs, Florent Vignola pour le Syndicat du personnel non enseignant et Normande Babin pour le Syndicat des chargés de cours.



Prix

Le groupe LOREA a procédé à un tirage de prix lors du party d'ouverture de la session, dans le cadre du Festival de la Rentrée. Linda Gagné (à gauche) a remporté une bicyclette, cadeau de Cycle Bertin. Bernard Pigeon (à droite) a eu la chance de gagner une planche à voile, commandite de André Lalonde Sports. Au centre, on voit l'un des représentants du groupe LOREA, Michel Dumont, qui était le principal organisateur de la soirée et qui s'intéresse particulièrement à la qualité de la vie étudiante à l'UQAR. Signalons aussi que Jacques Bernier a gagné un voyage à Montréal, pour assister à un match du Canadien, un prix offert par Voyageur et Molson. D'autres petits prix ont aussi été offerts lors de cette soi-



ALIMENTS ET PRODUITS NATURELS

99 Rouleau Rimouski G5L 5S4 tel [418] 723-0355

SUPER VENTE DE FUTONS

grandeur	épaisseur		
	6"	8"	10"
simple	104.25\$	127.50\$	
double	126.75\$	153.75\$	176.25\$

(Nous acceptons les commandes jusqu'au 30 sept. 1986)
(sur commande seulement)

Dinonga, c'est quoi?

C'est un organisme de sensibilisation et de coopération au développement international, qui existe depuis plus de six ans à l'UQAR. Qu'avons-nous fait par le passé?

A chaque année, nous organisons un souper international, où il est possible de goûter des mets et d'écouter de la musique de différents pays. Nous organisons aussi des conférences et projetons des films qui traitent de problèmes dans les pays en voie de développement. En 1985, grâce à votre aide et à celle de la population rimouskoise, nous avons parrainé un refugié sud-africain. Dinonga, suite à ses pressions, a réussi à obtenir le boycottage de la vente de produits sud-africains à l'UQAR.

Au début de 1986, grâce à l'aide privée et gouvernementale, nous avons envoyé une brigade de 14 personnes pour construire une école dans le nord du Nicaragua.

Voilà quelques-unes de nos réalisations. Par contre, Dinonga se veut avant tout un lien de réflexion et d'échange. Cette année, nous avons encore beaucoup de projets concrets en vue. Si ça t'intéresse de venir joindre nos rangs ou simplement de venir t'informer, tu es cordialement invité-e à notre réunion de programmation qui se tiendra le mercredi 17 septembre à 12 h au local D-315.



LA SANTÉ | ca intéresse!



Tout sur la ménopause

Enfin! Un livre qui invite à voir la méno-pause comme un nouveau départ et à faire fi des vieux préjugés qui ont longtemps assombri l'entrée des femmes dans l'âge de la maturité. Conseil du statut de la femme 1985, 72 pages EOQ 22322-2

4,95 \$



Des enfants gardés en santé

Un ouvrage pratique et facile de consultation qui vous renseignera sur les soins quotidiens à apporter au jeune enfant.

Office des services de narde à l'enfance

Office des services de garde à l'enfance 1985, 157 pages EOQ 22316-4

6,95 \$



Entrez dans la ronde...

Ce livre aidera toute personne faisant un travail d'éducation auprès de jeunes enfants handicapés rencontrant des difficultés temporaires plus ou moins importantes. Office des services de garde à l'enfance 1986. 140 pages EOQ 22599.5

6,95 \$

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires, par commande postale et chez votre libraire habituel.

Les Publications du Québec C.P. 1005 Québec (Québec) G1K 785

Québec ::



Un guichet automatique à l'UQAR

Les caisses populaires Desjardins viennent d'installer, dans l'entrée principale de l'UQAR, un guichet automatique. Celui-ci est en fonction depuis le 7 septembre.

Ce guichet automatique devient le quatrième à être installé dans le Bas-St-Laurent, par Desjardins. Il y en a un à Matane, et deux autres à Rimouski. Desjardins prévoit cependant en mettre sept autres en fonction dans la région d'ici le printemps prochain. Dans l'ensemble du Québec, les guichets automatiques Desjardins pousseront bientôt comme des champignons, passant de 174 à près de 400 d'ici un an.

Plus de 10 000 cartes d'accès aux guichets sont déjà en circulation dans les caisses populaires de la ville de Rimouski. L'année dernière, plus de 25 000 transactions par mois ont été effectuées dans les deux guichets existants.



Une représentante de la Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas-St-Laurent, Diane Sirois, explique les raisons qui ont poussé Desjardins à ouvrir un quichet à l'UQAR. "D'abord, Desjardins Bas-St-Laurent veut resserrer ses liens avec les étudiants et accentuer son implication auprès des jeunes. Les étudiants sont des utilisateurs typiques des guichets automatiques. Nous avons donc décidé de nous impliquer au coeur du monde étudiant. Ensuite, plusieurs autres personnes fréquentent l'Universi-



té: les employés, les utilisateurs du centre sportif, ceux qui assistent à des activités sociales ou culturelles. Et il y a aussi tous les résidents du quartier. Bref, une clientèle potentielle pour un quichet automatique."

Une étude auprès des utilisateurs des guichets automatiques a révélé que les jeunes professionnels et les étudiants constituaient une bonne partie de la clientèle. Il semble que l'utilisation des guichets automatiques augmente avec la scolarité!

Quelles seront les particularités du guichet automatique de l'UQAR? Il s'agit d'un nouveau modèle, simple à utiliser. les transactions possibles sont: le retrait (jusqu'à 500 \$ par jour), le virement, l'information sur le compte, et l'avance de fonds (Visa). On ne pourra pas y faire un dépôt.

Autre avantage: le guichet de l'UQAR fera partie du réseau Intérac, qui permet d'utiliser, outre la carte Desjardins, les cartes de la Banque royale, de la Banque de Montréal, de la Banque impériale de commerce et, au cours de l'automne, la carte de la Banque nationale.

Le guichet sera ouvert de 6 h le matin jusqu'à minuit, sept jours par semaine.



L'usage du tabac

Un début de session représente une belle occasion de rappeler aux fumeurs qu'il n'est pas permis de "griller une sèche" n'importe où dans l'Université.

Il existe un règlement, adopté par les autorités de l'Université en janvier 1985, qui impose des restrictions au droit de fumer. Cette résolution dit d'ailleurs que l'Université reconnaît à tous les membres de la communauté universitaire le droit d'étudier et de travailler dans une atmosphère non polluée par la fumée".

Les fumeurs doivent donc prendre en considération qu'il est interdit de fumer dans des endroits comme les salles de cours, les amphithéâtres, les laboratoires, les ateliers, les salles d'équipement informatique, la bibliothèque, les gymnases, les salles de réunion et les studios audiovisuels. En plus, il est interdit de fumer à la cafétéria et au casse-croûte, sauf aux endroits où il est indique qu'on peut fumer.

Pour savourer la fragrance de leurs mégots, les fumeurs doivent donc se contenter des corridors, de l'Atrium, et de certaines sections de la cafétéria. Il est encore permis de fumer dans les bureaux et au salon du personnel.

UQAR-information

hebdomadaire de l'Université du Québec à Rimouski 300, av. des Ursulines, Rimouski, G5L 3A1

Publié par le Service de l'information - Local D-402.5 - Tél.: 724-1426

ISSN 0711-2254 Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec